



## L'OPTIMISATION DU RESEAU FERRE PORTUAIRE AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPEENNE (FEDER)

Depuis 2008, Dunkerque-Port est propriétaire et gestionnaire du réseau ferré sur sa zone portuaire. L'arrêté du mars 2008 qui a constitué le réseau des voies ferrées portuaires n'a pourtant pas mené à une séparation opérationnelle complète des réseaux désormais portuaire d'un côté et national de l'autre côté. En effet, une partie des commandes et une partie des caténaires du réseau portuaire étaient toujours sous maîtrise de l'opérateur national.

Compte tenu du potentiel économique et surtout environnemental de ce mode de transport, Dunkerque-Port a donc élaboré un projet d'optimisation afin de finaliser la séparation opérationnelle des deux réseaux. La maîtrise de Dunkerque-Port sur ses réseaux représente un avantage compétitif pour le lancement et l'accompagnement des services ferroviaires de transport de marchandises ainsi que pour les éventuels travaux.

L'opération intitulée « Optimisation des limites d'exploitation entre le réseau ferré national et le réseau ferré portuaire » a bénéficié d'un cofinancement européen au titre du Programme Opérationnel FEDER-FSE Nord-Pas de Calais 2014-2020 à hauteur de 2 331 845 € (soit environ 39,7% du coût total de l'opération). Les travaux se sont déroulés entre 2016 et 2020 et ont été terminés à la satisfaction de toutes les parties impliquées, pour permettre l'essor de ce transport massifié des marchandises arrivant au ou partant du port de Dunkerque.

